

Entretien

Faisons connaissance avec...



Nom: Uehlinger
Prénom: Pascal
Age: 38 ans
Fonction: Conseiller administratif
Etat civil: marié, 2 enfants de 4 et 6 ans
Sport: tennis, participe aux interclubs en ligue nationale B jeunes seniors
Hobbies: sports et activités en famille

Nouvel élu au Conseil administratif depuis avril 2010, vous n'êtes pas vraiment un inconnu pour les Thônésiens ?

En effet, je suis né à Thônex, j'y ai suivi toute ma scolarité et j'y ai toujours vécu. J'ai beaucoup de plaisir à vivre dans ma commune, là où sont mes racines. A tel point qu'après un doctorat ès sciences à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) consacré à la détection précoce de cancers en ORL et en urologie, c'est avec joie que je me suis tourné vers une activité professionnelle comme conseiller en assurances sur Thônex et ses alentours.

Vous vous êtes impliqué très tôt dans la vie politique thônésienne. D'où vous vient cet intérêt pour les affaires publiques ?

La politique thônésienne, on peut dire que je suis tombé dedans quand j'étais tout petit. Mon père était très actif dans ce domaine et c'est en prenant part aux discussions familiales que j'ai attrapé le virus. Comme j'ai toujours pensé, et je le pense toujours, qu'il est plus facile de critiquer que d'agir, j'ai accepté de me mettre sur une liste de parti et c'est ainsi, que j'ai été élu au Conseil municipal en 1999.

Réélu deux fois, en 2003 et 2007, vous avez déjà consacré plus de 10 ans à la politique communale. Votre motivation est-elle intacte ?

Je dirais même qu'elle est décuplée par ce nouveau challenge. Je trouve très enrichissant et même stimulant, de contribuer au développement et à la concrétisation de projets communaux concrets pour Thônex, ville qui m'est chère. Etre maintenant au cœur des décisions me passionne énormément. Je suis de nature curieuse et je m'engage entièrement dans tout ce que j'entreprends.

On vous croit sur parole quand on constate que vous avez participé à toutes les commissions du Conseil municipal. Mais il y a bien un domaine que vous préférez ?

Sans hésitations, l'urbanisme. J'ai été Président de la commission urbanisme & développement durable, qui vise notamment à mettre en place un Agenda 21. De plus, j'étais en charge du dossier des Communaux d'Ambilly et, afin de bien comprendre les enjeux, j'ai eu le privilège d'accompagner M^{me} Isabel RoCHAT dans les discussions hors commissions concernant le déclassement de ce périmètre. Ayant étudié la biologie à l'Université de Genève, je peux mettre à profit mes connaissances dans ce domaine pour sensibiliser les autorités cantonales au danger d'une urbanisation à outrance.

En conclusion, qu'aimeriez-vous dire aux citoyens que vous représentez ?

Qu'ils sachent que je suis un homme de dialogue, que j'aime prendre le temps de comprendre le fond des choses et d'écouter mes interlocuteurs. Ma volonté est de traiter les dossiers au plus proche de ma conscience, en respectant les remarques et souhaits des Thônésiens.

Agenda: été-automne 2010

Vous pouvez d'ores et déjà bloquer dans vos agendas quelques dates correspondant à des événements importants de la vie de notre commune.

Juillet

- 2 juillet 2010 | dès 18h
La traditionnelle **Fête des écoles** rassemblera comme chaque année, petits et grands avant les grandes vacances. Une occasion de vous plonger dans un vrai bain de jouvence, entraînés par la bonne humeur et l'enthousiasme des participants.
Places de fêtes de la mairie.

Octobre

- 16 octobre 2010 | dès 18h30
C'est dans une ambiance bavaroise que les Thônésiens sont conviés à célébrer dignement la **Fête de la bière et de la choucroute**. Laissez-vous tenter et venez lever votre chope comme les autres! **Salle des fêtes.**

Novembre

- 4 novembre 2010 | de 18h à 21h
Le vernissage de l'**Exposition des artistes et artisans chênois** place le mois de novembre sous le signe de la créativité. Du **5 au 14 novembre 2010**, vous découvrirez avec bonheur les trésors créatifs dont regorgent les Trois-Chêne.

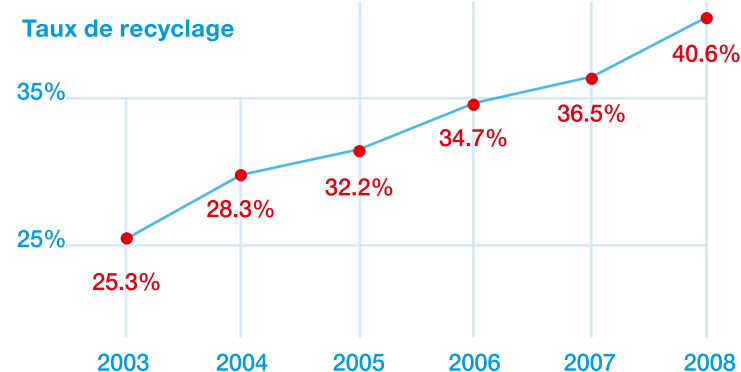
Heures d'ouverture: tous les jours de 15h à 19h30, sauf les dimanche de 15h à 18h.

Salle des fêtes.

Tri des déchets

Taux de recyclage record!

La commune est fière d'annoncer que le taux de recyclage 2008, bien que devant encore être validé par les services de l'Etat, a atteint 40.6%, soit nettement son plus haut niveau depuis 2003. Il est réjouissant de voir que les efforts consentis par tous portent leurs fruits et qu'une réelle prise de conscience est en train d'avoir lieu à Thônex. Les actions de sensibilisation et les nouveaux aménagements communaux se multiplient. On peut notamment mentionner la pièce de théâtre récemment jouée pour les écoles et les déchetteries enterrées. Dernier point pour définitivement convaincre les plus endurcis: le prix de rétribution de la tonne de papier recyclé a augmenté, mettant du beurre dans les finances communales!



Mairie de Thônex
58, chemin du Bois-Des-Arts
C.P. 264 - 1226 Thônex
t 022 869 39 00 - f 022 869 39 01

Horaires

Lundi - Jeudi: 8h - 12h / 13h30 - 17h30
(vendredi et veille de jour férié: 16h30)

Service passeports / cartes d'identité
Lundi - Jeudi: 9h - 16h30
(vendredi et veille de jour férié: 9h - 16h)

www.thonex.ch



Thônex INFO

N°12 juin 2010

Edito

Philippe Decrey,
Conseiller administratif

Chères Thônésiennes,
Chers Thônésiens,

Ce numéro de Thônex INFO est l'occasion de vous présenter officiellement le nouveau membre du Conseil administratif, M. Pascal Uehlinger.

Ayant rejoint notre équipe le 21 avril dernier, suite à la brillante élection de M^{me} Isabel RoCHAT au Conseil d'Etat, M. Uehlinger s'est plongé avec son enthousiasme coutumier dans les différents dossiers de ses dicastères. Il est évident qu'il va lui falloir un temps d'adaptation pour comprendre les tenants et les aboutissants de chaque projet, mais le Conseil administratif a toujours travaillé de manière collégiale et c'est ainsi, qu'il va continuer à gérer les affaires communales.

Pour les finances, M. Uehlinger peut s'appuyer sur les compétences très professionnelles de l'équipe menée par M. Michel Zeder, secrétaire général adjoint administratif, qui a toujours su tenir le cap malgré les remous et les vents contraires.

Quant au délicat dossier des Communaux d'Ambilly, M. Uehlinger allie une excellente connaissance des différentes étapes du projet, puisqu'il a accompagné M^{me} RoCHAT dans les discussions hors commissions concernant le déclassement du périmètre, à une expertise dans le domaine de l'environnement, grâce à des études en biologie à l'Université. Aucun doute que ce dossier est entre de bonnes mains!

Ces premiers mois de collaboration se sont déroulés dans la continuité et l'entente. C'est donc en toute confiance que nous abordons cette nouvelle page de l'histoire des autorités thônésiennes.

Claude Détruche,
Conseiller administratif



Pascal Uehlinger,
Conseiller administratif et Maire



© Photographies
Véronique RoCHAT

Le point sur

- Les derniers aménagements à l'école de Marcellly
- Le dossier des Communaux d'Ambilly
- Les démarches pour augmenter la sécurité routière

Du nouveau dans la commune

- Bienvenue aux APM !
- Thônex bientôt « Cité de l'énergie » ?
- Nouveau camion multifonctions

Ne manquez pas

- La Fête des écoles
- La Fête de la bière et de la choucroute
- L'Exposition des artistes chênois

Faites connaissance

- M. Pascal Uehlinger,
Conseiller administratif

Travaux

Derniers aménagements à Marcellly

La rénovation du site de l'école de Marcellly Tronchet s'est terminée en beauté par l'installation d'une aire de jeu polysportive juste derrière la toute nouvelle crèche. Son emplacement central entre les immeubles locatifs et l'école crée une interaction bienvenue entre le complexe scolaire et le quartier. Cet espace offre aux jeunes un lieu sécurisé où pratiquer le basket, le football, le tennis ou le volley-ball. La plateforme délimitant le site est recouverte d'un revêtement synthétique souple et bordée d'une barrière évitant l'accès aux deux-roues. L'ensemble des équipements se veut simple et pratique. Aucun éclairage n'est prévu afin de garantir la tranquillité du voisinage en ne permettant pas l'utilisation de cet espace la nuit.

Réorganisation de la mairie

Un nouvel élément est venu grossir ce dossier, nécessitant la réévaluation du projet. La commune a pu se porter acquéreuse d'une parcelle idéalement située au centre de Thônex, juste en face de l'Auberge. La commission ad hoc s'est donc remise au travail avec de nouvelles hypothèses.



Sport

Bravo à Chênois Volley-Ball !

Le CS Chênois est vice-champion suisse de LNA ! Au terme d'une saison haletante, nos valeureux volleyeurs ont terminé deuxième juste derrière Amriswil et surtout devant leurs adversaires de toujours, les Lausannois du LUC Volley-Ball. Les autorités thônésiennes désirent profiter de cette tribune pour également souligner les excellentes prestations d'ensemble de toutes les équipes des Trois-Chêne, avec une mention spéciale au Club Sportif Chênois Handball qui vient d'être promu en LNB.



Sécurité

Les APM remplacent les ASM

Thônex est fière de vous présenter son équipe au grand complet d'agents de police municipale (APM). Suite à la nouvelle réglementation cantonale, le «S» de sécurité a été remplacé par le «P» de police. Mais dans les faits, qu'est-ce que cela change ? Avec cinq agents sur le terrain et deux postes d'encadrement en charge de l'administration et de la recherche, les compétences des APM se sont élargies, par exemple au niveau de la circulation. Leur rôle est clarifié et renforcé, notamment en matière de sécurité de proximité. La collaboration de ces agents avec la police cantonale et les services de l'Etat en charge des réglementations qu'ils doivent faire respecter est mieux définie.

Ecoles

Inaugurations en série

L'année 2010 est à marquer d'une pierre blanche pour la petite enfance à Thônex. Une nouvelle crèche à Marcellly et l'augmentation de la capacité de la halte-garderie des Bout'choux ont permis de mettre à disposition pas moins de 70 places de garde supplémentaires sur la commune. Toutes ces nouvelles structures ont été inaugurées officiellement avec en point d'orgue, le 4 juin dernier, l'inauguration de l'ensemble du site de l'école de Marcellly Tronchet, totalement rénové et adapté aux besoins de la commune.

Mais les effectifs scolaires sont en constante évolution. Les prévisions 2011-2013 sont en cours d'élaboration et le Conseil administratif en prendra connaissance avec une grande attention. Thônex se doit d'anticiper afin de pouvoir faire face à l'augmentation présente des effectifs.

Communaux

d'Ambilly

PLQ à l'enquête

Le projet de plan localisé de quartier (PLQ) est à l'enquête au niveau cantonal. Etabli sur la base des principes exprimés dans le préavis de la commune, il définit l'aménagement du futur premier quartier des Communaux d'Ambilly. L'Etat doit d'abord retourner ses observations à la commune et le Conseil municipal aura ensuite 45 jours pour se positionner et voter le préavis. Suivront la mise à l'enquête et d'éventuelles oppositions qui, si elles sont recevables, pourront ramener le projet à son point de départ. Il est donc encore difficile de se prononcer sur les délais de mise en œuvre !

Développement durable

Vers un label « Cité de l'énergie »

Thônex a depuis longtemps le souci de développer ses projets communaux dans une optique de développement durable. Qu'il s'agisse d'urbanisme, de construction ou de traitement des déchets, la commune est consciente de sa responsabilité écologique et elle a donc décidé d'entreprendre officiellement une démarche « Cité de l'énergie » pour faire reconnaître ses efforts dans ce domaine. Le processus est lancé : le questionnaire a été rempli et est en cours d'évaluation. Il est important de noter que l'obtention éventuelle de ce label ne sera que le début de la démarche ; le vrai défi sera de le garder !

Achat de deux vélos électriques

La commune a acheté deux vélos électriques, à la disposition du personnel de la mairie. On peut dire que tout le monde s'est très vite pris au jeu. Une saine compétition s'est même engagée entre les membres du Conseil administratif et les employés des services de la mairie pour savoir qui roulera le plus de kilomètres avec les engins !



Circulation

Multiple démarches pour augmenter la sécurité

Toujours dans l'optique d'augmenter le confort et la sécurité sur les voies de circulation de la commune, le Conseil administratif a multiplié les demandes auprès des autorités cantonales :

- Une demande a été officiellement déposée pour réduire la vitesse à 30km/heure sur l'avenue Adrien-Jeandin.
- La mise en site propre des transports publics de l'avenue Tronchet à la route de Jussy a fait l'objet d'une demande formelle. Cette demande comprend la suppression d'un certain nombre de places de parc sur l'avenue Tronchet pour libérer un espace suffisant.
- Des propositions ont été soumises à la direction générale de la mobilité pour augmenter la sécurité, notamment des piétons, sur la route de Genève. Barrières, signalisation spécifique et suppression de places de parc sont envisagées.

Hameau de Villette

Le classement du périmètre central du hameau de Villette en zone de rencontre limitée à 30km/heure a enfin été avalisé par le canton. Les travaux sont en cours à la satisfaction de tous les usagers.



Transport

Achat d'un camion multifonctions

La commune vient d'acquérir un nouveau camion de pompier dernier cri. Muni d'un système de porte benne modulable, il a l'avantage de permettre une utilisation très polyvalente. Dans un souci d'optimisation des dépenses communales, une collaboration a d'ores et déjà été formalisée avec le service de la voirie, qui pourra aussi bénéficier de ce véhicule.

Social

Dons de solidarité pour Haïti et le Chili

Touché par le drame qui a frappé Haïti, le Conseil administratif a décidé de débiter une enveloppe extraordinaire de Fr. 30000.- pour répondre, dans un premier temps, aux besoins d'urgence suite au tremblement de terre. Ce montant a été directement versé à l'Association thônésienne des Amis d'Haïti, particulièrement active et efficace pour coordonner l'aide sur place.

Dans un deuxième temps, le Conseil administratif s'est montré ouvert à la discussion pour le financement de projets de reconstruction, notamment celui d'une école. Un malheur ne venant jamais seul, le Conseil administratif a également fait preuve de solidarité suite au séisme au Chili et a versé un montant de Fr. 5000.- à Caritas.